L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 73, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS,
DIMANCHE MATIN, 29 OCTOBRE.

FEUILLETON.

LE MARI DE DELPHINE

PAR

AMÉDÉE ACHARD.

XVI

La maison qu'occupait M. d'Ambleuse donnait sur les champs. De sa fenêtre, il voyait passer Delphine chaque jour, à la même heure, se rendant au cimetière. Il la suivait longtemps du regard. Il la voyait revenir la tête basse, cherchant les sentiers déserts, où il se rappelait les jours heureux où ils avaient traversé la campagne du même pas. Il avait remarqué qu'en dehors des visites quotidiennes à la tombe de sa fille, Delphine faisait quelquefois de longues promenades dans les champs. Un matin, il l'aperçut au loin sur la route de la Plâtrière. Il s'empressa de la rejoindre. C'était à cette même place qu'il l'avait rencontrée pour la première fois. En le voyant, elle eut comme un tressaillement, mais ne chercha pas à l'éviter, et la première, tendant la main à Raymond : — Vous m'en voulez ? dit-elle.

— Non, j'ai souffert seulement ; la pensée de vous accuser ne m'est pas venue.

— Vous me soulagez d'une crainte qui m'était douloureuse. Ce qui se passe en moi, je ne puis le définir. Il me semble que dans le passé j'ai fait un vol à ma fille.... J'en plains mon cœur ; mais, si ma conscience est rigoureuse, soyez sûr qu'elle n'a pas fait de moi une ingrate.

Raymond avait résolu de ne rien dire qui pût offenser la tristesse de Mme de Busserolles ; il resta donc maître de son émotion, marchant auprès d'elle dans ce même chemin où il avait porté Jérôme.

— Je vous remercie de me faire lire dans votre cœur, Delphine, et ne vous irritez pas si je vous donne ce nom dont vous m'aviez permis de me servir. C'est la dernière fois que vous m'entendrez.

— Que voulez-vous dire ?

— J'ai su que vous vouliez entrer en religion ; moi, je pars.

— Vous quittez Morsan ?

— Non pas Morsan, mais la France et l'Europe.

— C'est à cause de moi que vous partez ? dit-elle, et une grande pâleur se répandit sur son visage.

— Comprenez-moi bien, reprit-il ; je suis seul, des parents éloignés et que je connais à peine composent toute ma famille ; mon départ ne peut ni les surprendre ni les affliger. Ils sont habitués à ne pas me voir. Vous vous rappelez dans quelles conditions je suis arrivé au Meslier. Déjà je flottais entre des résolutions extrêmes qui toutes devaient m'éloigner pour longtemps, — peut-être pour toujours. Je vous ai rencontrée, et je suis resté.... Je reprends mon projet au point où je l'ai laissé. Ce que vous ne savez pas, c'est la place que vous avez tenu dans ma vie depuis le jour déjà lointain où vous m'êtes apparue ici même.

Oppressée, Delphine s'assit sur un quartier de roche.—Vous ne m'avez pas dit où vous alliez ? reprit-elle.

— En Amérique. Je ne serai pas séparé du monde par la distance plus que vous n'en serez séparée vous-même par les murs d'un couvent.

— C'est que, moi, j'ai tout perdu...... C'est l'irréparable.

— J'ai perdu aussi ce que je ne retrouverai jamais. Il y a des choses, des sentiments dont peux qui les éprouvent sont seuls juges. J'ai vécu par vous et pour vous. Il n'y a plus de place dans ce cœur pour un autre attachement, et il m'est impossible de considérer dans la vie autre chose que ce que je vais perdre irrévocablement, vous, ma Delphine bien-aimée [illegible] dans mes bras pour la dernière fois.

Et tandis qu'il parlait, il l'étreignait fortement, embrassant ses mains, éperdu, fou, des pleurs dans les yeux, la prière à la bouche. Il m'écoutant que son amour. Ce délire dura quelques secondes. Mme de Busserolles pâlit affreusement, et le repoussant : — Ah ! ne parlez pas ainsi, dit-elle, regardez plutôt de quels vêtements je suis couverte !

— Vous le voyez, s'écria-t-il, il faut que je parte ! Si de nouveau je vous rencontrais,—malgré mes serments, malgré vos pleurs, ce même langage, je le tiendrais toujours. Il vous offense, et mes lèvres ne s'en pourraient déshabituer.... Et cependant, hélas ! il y a quelque chose comme moi dans votre cœur, ne dites pas non ; je le sens, et ce quelque chose est pour tout ce qui vous pense à vous enseveli toute vivante dans un tombeau.

Delphine cacha son visage entre ses mains.—Eh bien ! oui, dit-elle, c'est vrai.... Je puis bien vous le dire, puisqu'il y aura bientôt des abîmes entre nous. Je vous ai aimé de toute la puissance de mon âme, et d'un tel amour que j'en suis déchirée, parce qu'il me semble que c'était un sacrilége. Maintenant j'ai soif d'expiation. J'ai mis toute ma résolution à vous fuir, et pourtant, à ce moment même où nous allons être séparés, il n'y a pas un battement de mon cœur qui ne vous appartienne.

Elle s'éloigna hâtivement. Raymond voulut courir après elle, mais ses pieds restèrent cloués à la place qu'elle avait occupée. Quand Delphine eut atteint l'extrémité de la lande, elle se retourna, fit un signe de la main et disparut.

Vers le soir, Delphine était assise à l'écart dans le jardin de la justice de paix. Dominique parut devant elle. Dans la disposition d'esprit où elle se trouvait, la présence de cette créature simple et douce lui apportait un soulagement. Elle ramena la place à côté d'elle.—Je vous cherchais, dit-il d'un air inquiet. Un revo triste me poursuit, je ne sais pas encore comment il finira.

—Est-ce qu'il dépend de moi qu'il finisse bien ?

—Peut-être.

Il regarda autour de lui, et d'une voix plus faible :—Est-ce que vous ne savez pas que M. Raymond doit partir ?

—Il me l'apprit lui même aujourd'hui, répondit Delphine. Ce n'est pas avec vous que je discuterai la peine que j'en ressens.

—Ce n'est pas du voyage que M. d'Ambleuse entreprend, c'est la mort qu'il cherche. Il ne reviendra pas. Je l'ai surpris l'autre jour en train de causer avec M. de Fernay, qui l'aime sincèrement. M. de Fernay frappait du pied ; il avait l'air désespéré. "C'est de la folie, répétait-il sans cesse, plus que cela même, c'est un suicide." Prières et supplications, rien n'y fait. M. Raymond écoutait, la tête, les yeux sombres, l'air morne.—Ah ! quel rêve ! me disais-je, quel triste rêve !— C'est alors que j'ai pris la résolution de m'adresser à vous.... Le laisserez-vous partir ?

Dominique parlait d'une voix forte et émue. Il tourna la main du côté du soleil couchant où des nuages couleur de plomb s'entassaient, ça et là zébrés de bandes de feu.—Demain, il sera trop tard, reprit-il ; une fois il a failli mourir à cause de vous, le laisserez-vous sans secours à présent ?

Immobile à sa place, bouleversée, Delphine regardait les ombres qui grandissaient autour d'elle et la clarté qui s'éteignait dans le ciel. Son cœur battait par secousses lentes et profondes. Quand les ténèbres eurent envahi le jardin, tout à coup elle se leva, s'enveloppa d'un manteau et sortit. Il tombait une petite pluie fine et serrée qui augmentait l'obscurité épaisse où la ville était ensevelie. On ne voyait personne dans la rue. Les rares réverbères devant lesquels Delphine passait jetaient une clarté tremblante sur les maisons assoupies. Des frissons la prenaient par instants, mais elle continuait sa route silencieuse. Bientôt, et dans ce même silence, elle se trouva à l'extrémité de la ville, en plein champ. Une maison était devant elle, précédée d'un petit jardin séparé de la route par une haie. Elle poussa une porte à claire-voie, traversa le jardin et entra dans la maison. Une clarté qui s'échappait par la rainure d'une porte intérieure la guida. Elle posa la main sur le bouton et l'ouvrit. Raymond se retourna. Delphine jeta par terre son manteau :—Me voici, dit-elle, ne partez pas.—Il poussa un grand cri et tomba à ses genoux.

A quinze jours de là, Mme Ducormier reçut une lettre qui portait le timbre de Paris. Elle l'ouvrit avec un sentiment de crainte et de joie. Elle y lut ce qui suit :

"M'as-tu pardonnée, ma chère Honorine ? Oui, n'est-ce pas ? Si ma fuite avait été préméditée, je serais sans excuse ; mais c'est un mouvement irrésistible qui tout d'un coup a triomphé d'une résistance que je croyais invincible. Dieu t'épargne ces crises orageuses qui anéantissent le courage, la patience, la résignation, la vertu ! Et pourtant, te le dirai-je ? ce que j'ai fait, je ne le regrette pas. Il y a de ces dévouments si complets qu'ils commandent d'autres dévouments.

"Je croyais connaître Raymond ; c'est à présent que je comprends bien ce qu'il est. Comme il était vrai, cet instinct qui dès le premier jour m'a poussée vers lui, cet instinct qui a fait que Lucette s'est jetée dans ses bras aussitôt qu'elle l'a vu ! Auprès de lui, la vie est douce et bonne, elle a un charme inexprimable qui prend sa source dans l'inépuisable tendresse de son cœur ; cependant, pour être tout à fait heureuse, tu devines ce qui me manque. J'étais née pour le bien, j'avais l'horreur du mal, et que suis-je devenue ? Cette blessure secrète dont je souffre, je ne veux pas que Raymond en soupçonne ni l'étendue ni la profondeur ; elle empoisonnerait tout. Si je pleure, c'est quand je suis seule. Je suis déchue à mes propres yeux ; mais, si je pouvais croire que je le suis également aux siens, c'est alors que je disparaîtrais, et que nul ne saurait, pas même toi, où j'ai caché ma honte.

"Nous vivons à quelques lieues de Paris, de grands bois nous entourent, nous y faisons de longues promenades. L'endroit est écarté dans un pays que l'on connaît à peine. Un hameau dans le creux d'un vallon, quelques maisons rustiques, une ferme, et c'est tout. Les gens du pays nous prennent pour un ménage que le malheur a frappé, et qui veut vivre dans le silence et l'obscurité. Dans cette profonde solitude qui nous cache, nous sommes comme des oiseaux voyageurs toujours prêts à fuir. A la moindre alerte, nous serions loin. L'avenir nous est inconnu. Raymond hésite et me questionne ; moi, j'hésite aussi. Irons-nous hors de France, en Italie ou en Amérique ? Je ne sais. En attendant, les jours passent.

"Ici, si loin de Morsan, si loin du coin de terre où j'ai laissé Lucette, est-ce possible ? Que de fois n'ai-je pas vu dans mon sommeil les rosiers blancs qui s'effeuillent sur cette pierre ! Je me réveille en sanglotant, et Raymond me serre contre son cœur. [illegible] ... [illegible]

"[illegible] chère Honorine, [illegible] ... Peut-être [illegible] de nouvelles traverses, [illegible] existence ne me manquera ou [illegible] chose. Le jour où je te reverrai, [illegible] bras, n'est-ce pas ? [illegible] ...."

Le nouvelle du départ de Delphine avait [illegible] M. de Busserolles comme un coup de foudre. Elle le surprenait dans tous les embarras d'une liquidation qui menaçait d'être désastreuse. Sa santé, altérée déjà par les précédentes secousses, en reçut un plus grave ébranlement. Les accidents se multiplièrent. Après des accès de fièvre violents, impétueux, il eut une attaque d'apoplexie, puis à la suite il fut frappé d'une hémiplégie qui le priva du libre usage d'une partie de son corps. La continuité de ses souffrances [illegible] de ses rancunes le [illegible] une sorte d'humeur [illegible] bientôt à l'hypocondrie. Il [illegible] plus que la présence de Justin qui avait le secret de toutes ses colères, qui l'y maintenait par un travail habile de suggestions perfides et de réticences calculées ; mais dans de telles circonstances le séjour de Morsan n'offrait plus à Justin le profit et l'agrément qu'il en espérait. Il savait M. de Busserolles à bout d'expédients [illegible] retenait auprès de lui, le désir de recueillir les débris de sa fortune, quitte à y renoncer, si une occasion se présentait d'en faire ailleurs une meilleure ou plus prompte. Il se rendait donc fréquemment à Paris pour voir les avoués et les notaires. Un jour, il crut apercevoir M. d'Ambleuse, qui disparut dans la foule. Il fit part de cette rencontre à M. de Busserolles.—Mme de Busserolles ne pouvait être bien loin, ajouta-t-il.

(La fin au prochain numéro.)

VAPEURS

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.

Vapeurs de la Malle de la Compagnie Générale Transatlantique entre New York et le Hâvre, touchant à Brest.

Les nouveaux et splendides bâtiments de cette ligne favorite partiront comme suit de l'embarcadère No. 50, Rivière du Nord—

PEREIRE, capt. Danré, samedi, 28 octobre.
SAINT-LAURENT, capt. Lemarié, samedi, 4 novembre.
WASHINGTON, capt. Beaufort, samedi, 18 nov.
VILLE-DE-PARIS, capt. Surmont, samedi, 2 déc.

PRIX DU PASSAGE EN OR (y compris le vin) POUR BREST OU LE HAVRE :

Première cabine, $125. | Seconde cabine, $75.
Billets d'excursion à prix réduits.
Ces steamers ne prennent pas de passagers d'entrepont.

Les voyageurs américains qui vont sur le continent européen ou qui en reviennent en prenant les steamers de cette ligne évitent les risques inutiles du voyage par les chemins de fer anglais et de la traversée de la Manche, tout en s'épargnant beaucoup de temps, d'ennui et d'argent.

Pour fret ou passage, s'adresser à
GEO. MACKENZIE, Agent, 58, Broadway, New-York,
ou à L. GRAND & Cie, Agents, 4 Gallier Court, Lettre H. N. O.
4 nov—tf

Compagnie de Vapeurs HAMBOURGEOISE-AMÉRICAINE.

Communication entre le Hâvre et la Nouvelle-Orléans par voie de Santander et la Havane.

Les magnifiques et nouveaux steamers de la Compagnie : GERMANIA, capitaine Hebich ; SAXONIA, capitaine Wilson ; VANDALIA, capitaine Franzen.

Partiront	de Hambourg	du Hâvre	Santander	N.-Orléans
Germania	Sept. 23	Sept. 26	Sept. 30	Nov. 1
Saxonia	Oct. 21	Oct. 24	Oct. 28	Nov. 29
Vandalia	Nov. 18	Nov. 21	Nov. 25	Déc. 27

Nous annoncerons les prochaines dates de départs de nos steamers.

Prix du passage, payable en or :

	1ère Cabine	Entrepont
De la Nlle-Orléans à Santander, au Hâvre, à Southampton ou Hambourg	$120	$45
De Hambourg, du Hâvre, de Southampton, Santander, à la Havane et à la Nlle-Orléans	120	40

On peut obtenir des billets de passage de Hambourg, du Hâvre ou de Santander, etc., en s'adressant aux soussignés.

C. B. RICHARD & BOAS, Agents Généraux pour le passage, 6 Barclay street, New-York.
WILLIAMS, RUPERTI & CO., Agents Généraux, No 180 rue de la Commune, Nouvelle-Orléans.
10 août tf

Lloyd de l'Allemagne du Nord.

Pour BREME, par la Voie de la Havane et de Southampton.

Le steamer KOLN, du Lloyd de l'Allemagne du Nord, Commandant H. C. Franke, amarré au poteau d. du 4me District, au pied de la rue Ste Marie, partira DIMANCHE 22 octobre, à 7 heures du matin.

Pour passage, s'adresser à
ED. F. STOCKMEYER & CO., Agents, No 42 de la rue de l'Union.
19 oct—2t

Lloyd de l'Allemagne du Nord.

Steamers entre BREME et la NOUVELLE-ORLEANS, par la voie du Hâvre, Southampton et La Havane.

Les steamers du LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD recommenceront leurs voyages réguliers comme suit :

De Brême.		De la N. Orléans.
KOLN	16 Sept.	21 Octobre.
FRANKFURT	7 Oct.	11 Novembre.
NEW YORK	4 Nov.	16 Décembre.
HANOVER	2 Déc.	13 Janvier.
KOLN	30 Déc.	10 Février.

Ils toucheront au Hâvre et à la Havane, en venant de Brême, et, en s'en retournant à Brême, à la Havane et à Southampton pour débarquer et recevoir les passagers et le fret.

Les départs subséquents seront annoncés plus tard.

PRIX DU PASSAGE :

De Brême, Southampton ou le Hâvre—à la Havane ou à la Nouvelle-Orléans : chambre	$120 en or.
entrepont	$55 en or.
De la Nouvelle-Orléans ou de la Havane à Southampton, au Hâvre et à Brême : Chambre	$150 en or.
Entrepont	$55 en or.
De la Nouvelle-Orléans à la Havane : Chambre	$30 en monnaie courante.
Entrepont	[illegible]

Les consignées délivrent des billets de passage de Brême, Southampton ou le Hâvre pour la Nouvelle-Orléans.

Pour prix de détails, s'adresser à
ED. F. STOCKMEYER & CO., Agents, No 42 de la rue de l'Union.
2 juillet—1an

Pour New-York

Ligne de Steamers des Marchands

Comprenant les steamers suivants, qui sont de première classe :

CRESCENT CITY...... Capt. Minor B. Crowel
SHERMAN.............. Capt. [illegible]
GEN'L MEADE.......... Capt. A. W. Sampson.
UNITED STATES........ Capt. Geo. H. Smith.
MISSISSIPPI.......... Capt. W. P. Henry.
WESTERN METROPOLIS... Capt. W. S. Quick
EMILY B. SOUDER..... Capt. B. F. Boodick

arrivant de New-York, toutes semaines.

Le steamer SHERMAN, Halsey commandant, Partira de son wharf, en face de la rue Jefferson, SAMEDI le 28 octobre, à 8 h. P. M.

Ces steamers ont d'excellents aménagements.

Chambres.................. $50 or.
Entrepont................. 25 or.

On signe des billets de connaissements pour Liverpool, Glasgow, Hambourg et Brême. [illegible] de passage de tous états, d'outre-mer, (de Liverpool, au Hâvre, le Havre, etc.) [illegible] à New York sont les meilleures, dont à tendre au bureau.

Pour fret ou passage, s'adresser à
LOW & LUDWIGSEN, Rue de la Commune, No 136.

Pour New-York, directement.

Ligne des steamers Cromwell entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE Des Steamers suivants :
GEO. CROMWELL,
GEO. WASHINGTON,
CORTES,
ST LOUIS.

Le steamer GEO. WASHINGTON, Commandant E. V. Gager, Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse DIMANCHE, 29 octobre, à 8 heures A. M.

Passage.......................... $50.

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements, pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE.

Pour fret ou passage, s'adresser à ALFRED MOULTON, Rue Carondelet, No. 41.
[illegible]—1an

POUR PHILADELPHIE, via la Havane.—Départ, SAMEDI, 28 octobre, à 8 heures du soir.

Le beau steamer, de première classe, PIONEER, Capitaine Wakeley,

Pour fret ou passage, s'adresser à W.M. CREEVY, Agent, Encoignure Carondelet et Gravier.
juil—

FACTORS' & TRADERS' Insurance Company,

37 ...... RUE CARONDELET 37

Extrait du Cinquième État de situation annuel.

Nlle-Orléans, 24 septembre 1871.

PRIMES pendant l'année expirée le 30 avril 1871 .... $540,914 34
Pertes soldées pendant l'année 237,891 23
Réserve pour risques non terminés le 30 avril 1871 .... 64,127 90
Profits nets de l'année expirée le 30 avril 1871 .... 209,615 71

DIVIDENDES AU COMPTANT PENDANT L'ANNÉE :

INTÉRÊT (semi-annuel) .... Dix pour cent.
PRIMES .... Cinquante pour cent.

Actif au 30 avril 1871 .... $1,000,276 57.

Cette Compagnie continue à émettre des POLICES pour risques d'incendie, de rivière et de mer aux taux courants.

HARMON DOANE, Président.
MOSES GREENWOOD, Vice-Président.
ED. A. PALFREY, Secrétaire.

—DIRECTEURS.—

Moses Greenwood,	H. Frellsen,
W. A. Johnson,	E. W. Bedd,
John I. Noble,	W. S. Pike,
John Chaffe,	H. W. Farley,
Marshall J. Smith,	John L. Adams,
Richard Milliken,	A. A. Yates,
Samuel E. Moore,	Isaac Scherck,
J. J. Warren,	R. M. Walmsley
Simon Block,	R. Mussen,
E. T. Buckner,	Wm. Morrison,
Perry Nugent,	A. Brittin,
Samuel Friedlander,	J. T. Pate,

(Jos. W. Carroll.
12 sept—6m

C. S. HUNT & Co.,

DÉPOT DE MACHINES,

Au No. 185 de la rue Gravier—N.-O.

[illegible]

TEXAS.

Ligne Morgan des Steamers de la Malle des E.-U.

Les steamers suivants, en fer et à basse pression, forment cette ligne :

Agnes,	Alabama,	Austin,
Clinton,	City of Norfolk,	Harlan,
I. C. Harris,	W. G. Hewes,	Hutchinson,
Josephine,	Matagorda,	Morgan,
St. Mary,	Whitney.	

POUR GALVESTON ET INDIANOLA.

HUTCHINSON, W. H. Talbot, commandant, Partira le MARDI 24 octobre,

Le fret est pris à des taux spéciaux.
Le fret pour Lavaca est débarqué au wharf d'Indianola.

Pour Brazos Santiago, Par la voie du Chemin de fer de Brashear, de la Louisiane et du Texas, de Morgan.

Le steamer I. C. HARRIS, Capt. S. P. Farwell, partira à l'arrivée du convoi de 8 heures du matin.
L'allège à Brazos est à la charge du consignataire.

Pour Galveston, route intérieure, pour les passagers et la malle.

Par la voie du chemin de fer de la Louisiane et du Texas de Morgan.

Pour les Passagers et la Malle seulement.

LES PASSAGERS PRENNENT LE FERRY DU CHEMIN DE FER, au pied de la rue Ste. Anne, à 7 heures du matin, et arrivent à 11 heures et demie du matin, à Brashear City, où ils prennent le steamer

JOSÉPHINE, Les MERCREDIS et les SAMEDIS.
Le steamer WHITNEY, JEUDIS et DIMANCHES.

On peut acheter des billets et retenir des chambres jusqu'à 3 heures du soir, tous les jours, (excepté les dimanches) aux bureaux des agents, au débarcadère du ferry, le matin du jour du départ.

CHAS A. WHITNEY & CO., Agents, au coin des rues Magasins et Natchez, N. O.
19oct—tf

Pour Mobile.

Steamers de la Malle des Etats-Unis.—Ligne Morgan—

MARY, LOUISA,
FRANCES. LAURA.
SARAH.

CHANGEMENT DE PRIX.
Chambres, $5. Repas extra.
Entrepont, $2.

Un des susdits steamers partira tous les jours, à l'arrivée du convoi du chemin de fer Pontchartrain, de 4 h. P. M.

On peut acheter des billets et retenir des chambres aux bureaux des agents.

Connaissements pour la rivière Alabama et les points de l'intérieur de l'Alabama et de la Géorgie. Tous les connaissements devront être signés avant 4 heures de l'après-midi pour les marchandises embarquées à 2 heures et demie ou le taux du fret au point de destination, sera celui de la localité.

Toutes les marchandises devront porter le destination en plein.

La ligne Morgan n'est pas responsable des marchandises au delà de Mobile.

L'assurance de marchandises à Mobile et de Mobile, gratis.

CHAS. A. WHITNEY & CO. Agents, Coin Magasins et Natchez.
1er juin—tf

Arrangement d'Hiver.

Ligne de Mandeville et de la Nouvelle-Orléans.—Steamers de la Malle des Etats-Unis.

Pour Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Covington.—Le steamer de la malle des Etats-Unis,

CAMELIA, fin marcheur, à basse pression, capitaine Hanover, partira pour les susdits ports les LUNDIS et les JEUDIS, à l'arrivée du convoi de 10 heures du matin ; le MARDI et le SAMEDI, à l'arrivée du convoi de 3 heures de l'après-midi.

Le LUNDI et le JEUDI, il ira jusqu'à Old Landing, sur la rivière Tchefuncte, pour Covington.

Retour : Il partira d'Old Landing le MARDI et le VENDREDI, à 8 heures du matin, et de Madisonville le LUNDI et le JEUDI matin.

Il ne sera positivement pas reçu de fret quelconque après le départ du convoi précédent celui à l'arrivée duquel le bateau doit partir.

Les fréteurs devront remettre à [illegible] temps en de bonnes conditions.

COHEN M. SORIA, Agent, Aux Nos 18 et 20 de la rue de l'Union.

Vicksburg.

Départ tous les SAMEDIS, à 5 h. P. M.

NATCHEZ, T. P. Leathers, capitaine, Sam Riley, commis.

Pour Donaldsonville, Plaquemine, Baton Rouge, Port Hudson, Bayou Sara, Fort Adams, Natchez, Vicksburg et tous les atterrages intermédiaires.

A Vicksburg le NATCHEZ reliera avec les bateaux faisant les rivières Yazoo, Tallahatchie et Sunflower. Il fait aussi le service régulier de la malle.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JNO. JANNEY, 109 Commune.
26 mai—3m

VICKSBURG ET NATCHEZ.

Départ, tous les LUNDIS, à 5 heures P. M.—Pour VICKSBURG, le beau bateau à vapeur de la malle des Etats-Unis, WADE HAMPTON, capitaine A. C. Gedduis, partira régulièrement pour Vicksburg et tous les débarcadères intermédiaires, les lundis, à 5 heures P. M. Par suite d'arrangements conclus avec le Frank Pargoud, il transportera la malle de la paroisse de St.-Francisville et s'occupera du commerce de Natchez, deux fois par semaine, en montant et en descendant le fleuve.

GEO. D. HITE et SINNOTT & ADAMS, Agents.
8oct 1m

Départ, VENDREDI, à 5 heures P. M. Pour Vicksburg.

Le beau bateau à vapeur FRANK PARGOUD, de la malle des États-Unis, capitaine J. W. Tobin, partira ainsi qu'il est dit-dessus, pour Vicksburg, Grand Gulf, Natchez, Bayou Sara, Baton Rouge, et tous les points intermédiaires, pendant toute la saison. Il se reliera à Vicksburg, avec les bateaux faisant Big Sunflower et Yazoo, et prendra du fret pour tous les débarcadères de ces rivières, Tallahatchie, Yazoo et Sunflower. Transport des malles pour la route de St. Francisville.

SINNOTT & ADAMS, Au No 11 du Commercial Place.
GEO. D. HITE, No 17 rue Tchoupitoulas.
17 oct—1m

Paquebot indépendant du Fort Adams.—Le beau bateau à vapeur GOV. ALLEN, capitaine Jno. C. Lubie, [illegible] partira de la Nouvelle-Orléans les MERCREDIS et les SAMEDIS, à 5 heures du soir, pour Fort Adams, Bayou Sara, Baton Rouge, Port Hudson, Plaquemine, Donaldsonville et tous les débarcadères intermédiaires. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
J. E. CARLIN.
16 sept—6m

POUR LES ATTAKAPAS ET L'ATCHAFALAYA.—Départ MARDI, 24 du courant, à 5 heures P. M. Pour Plaquemine, Churchville, et tous les débarcadères de la rivière Atchafalaya, du Bayou Chêne, de Pattersonville, Centreville, Franklin, Charenton, Jeanerette, la Nouvelle-Ibérie, Fausse Pointe, St. Martinville et tous les débarcadères du Bayou Têche.—Le bateau à vapeur FREDERICK, de faible tirant d'eau, capitaine H. M. Brand, commis A. P. Truxillo, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
GEO. D. HITE, No 17 rue Tchoupitoulas.
J. E. CARLIN, No 4 [illegible]
21 oct—1t

Pour la Côte au-dessus de la Ville.

Paquebot de la Nlle-Orléans et du Bayou Sara.—Nlle-Orléans, la Côte, Donaldsonville, Plaquemine, Baton Rouge et Bayou Sara.—Départ de la Nouvelle-Orléans pour Bayou Sara, tous les LUNDIS, à 5 heures P. M. Départ de la Nlle-Orléans pour Bayou Sara, tous les JEUDIS, à 5 heures P. M., à dater du jeudi, 19 octobre 1871.

Le bateau à vapeur W. S. PIKE, capitaine John J. Brown.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JOHN JANNEY, agent, No 109 rue de la Commune.
14 oct—3m

Paquebot à bas-tirant-d'eau, régulier, de Donaldsonville, Baton Rouge et de la Côte.

Départ tous les LUNDIS, à 5 heures P. M. et tous les VENDREDIS à 12 heures de midi, à dater du lundi, 10 juillet.—Pour Donaldsonville, Baton Rouge et tous les ports intermédiaires de la Côte. Le beau bateau à vapeur BAY ABLE, capt. V. Bulle ; commis Albert Jumel, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à SINNOTT & ADAMS, No 11 du Commercial Place.
6 juil—6m

Bâton Rouge.

Paquebot de la Nouvelle-Orléans à la Côte, à Bâton-Rouge, et au Bas-Rond [illegible]

Partant tous les MERCREDIS à 12 heures A. M. et les SAMEDIS à 5 heures P. M.

Le bateau ST. JOHN, capitaine W. B. Greathouse, commis J. F. McKay.—Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
E. O. MELANCON, 11, rue Conti
13 mai—6m

Paquebot de Donaldsonville, trois fois par semaine.—voyageant de jour, en allant et en revenant.—Le beau bateau à vapeur, fin marcheur et à passagers HENRY TETE, capitaine Ros. Daldorf, commis M. H. Landry.—Partira de la Nouvelle-Orléans à midi, les lundis, mercredis et vendredis, et s'arrêtera à tous les débarcadères de la côte. A son retour, il partira de Donaldsonville, les mardis, jeudis et dimanches, à 6 heures du matin.—On répète qu'on donnera satisfaction à tout le monde. Pour fret ou passage, s'adresser à J. S. LANDRY, secrétaire, No 25, rue Conti. Un commis se tiendra constamment à la levée, en face de la rue Canal, pour recevoir le fret.
20 août—

La Côte et le Bayou Lafourche.

Bateau régulier de la Côte et du Bayou Lafourche.

LIZZIE HOPKINS à la place du FLICKER.

[illegible] Marcelin, F. A. [illegible], partira tous les MERCREDIS et les SAMEDIS, à 12 heures, à 5 heures du soir.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou [illegible]

Pour la Côte et Donaldsonville.

Trois voyages par semaine,—commençant ces voyages le 29 de ce mois.—

LA BELLE, [illegible] Dugas, Alfred Thibaudet, commis.

Partira de la Nlle-Orléans tous les Dimanches matin à 8 heures, et tous les Mardis et Jeudis à midi.

Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à M. T. WOOD, Rue Delord No 9 et 11.
4 oct—3m

Paquebot de la Côte, au-dessus de la Ville. Trois fois par semaine. A partir de MARDI, 19 septembre.

Le beau bateau à vapeur ERADISH JOHNSON, capitaine N. Ostertag, commis C. Carmouche, partira les MARDIS et les JEUDIS, à midi, pour l'habitation Nairn et les SAMEDIS, à quatre heures de l'après-midi, pour la Station de la Quarantaine. Pour fret ou passage, s'adresser à JAMES WOOD. Nos 9 et 11 de la rue Delord, entre les Douane et [illegible] 16 sept—3m

Banque d'Epargne de la Louisiane et Compagnie de Dépôts,

51 .... RUE DU CAMP 51

W. VAN NORDEN, Président. HENRY PEYCHAUD, Vice-Président.
JOHN G. WALTON, Caissier.

Directeurs :

W. H. H[illegible], DAVID WALLACE,
H. J. MULLAN, Dr W. H. HOLCOMBE.

On paie six pour cent sur les sommes déposées. Cette [illegible] est [illegible] les dépôts peuvent [illegible] semaine [illegible] les déposants [illegible] du Pauvre [illegible]

Les personnes qui habitent la pays trouveront dans cette Compagnie un dépôt sûr pour toutes les valeurs, papiers, etc.—de toute la sécurité [illegible]

Consulat de France.

AVIS—MENSUEL.—OCTOBRE 1871.

Sont invités à se présenter à ce Consulat, pour affaires les concernant, les personnes dont les noms suivent ; [illegible]

[illegible]

Le Chancellerie du Consulat de France, sise rue [illegible] No 11, entre celles de Chartres et Vieille-Levée, est ouverte tous les jours (les dimanches exceptés), de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi.
1er oct.

Médicaments.

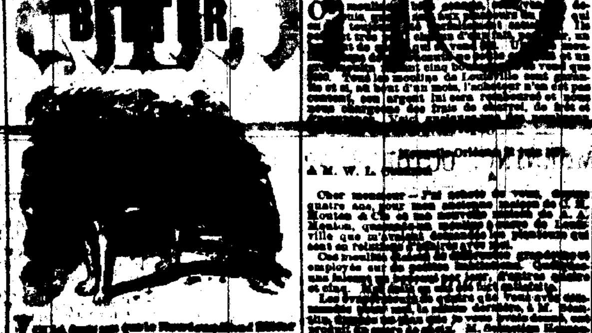

Voici donc ces quatre Newfoundland Bitter, medicinal dans le commerce, et l'accueil sympathique qui lui a été [illegible] [illegible] ... [illegible]

Les propriétés du Newfoundland Bitter sont bien démontrées, et nullement contestables.

Santé intacte et florissante

chez ceux qui en font un usage régulier.

Notre sens est et convient-on devenu une habitude en Amérique, et il faut toujours leur compte des habitudes.

Les hygiénistes, les médecins et les ouvriers de tous les pays et de tous les temps sont unanimes pour recommander de ne boire que pendant les repas et non pas au milieu de ne pas abuser des liqueurs spiritueuses aussi les repas.

L'alcool, dissout-ils, use à la longue, et les brandy, de whisky et de tant d'autres liqueurs fortes ou fermentées sont aussi dire un chemin leur vie que l'homme qui prendrait tous les jours une dose d'arsenic.

D'Arsenic ou d'Acide Sulfurique ;

mais comme le danger n'est pas imminent, l'habitude, cette seconde nature, vous conduit à la boire. Les effets, [illegible] ... [illegible]

Se tuer en buvant ! voilà le mot de la fin.

A ceux donc qui ne veulent pas se tuer en buvant, nous dirons : Cessez de boire des liqueurs fortes ; buvez une liqueur saine, hygiénique, qui réparera vos forces, augmentera votre appétit, [illegible] ... [illegible] ... buvez le Newfoundland Bitter dans le goût, tâchez le [illegible]

L'estomac en très bon état.

Ainsi donc, que les personnes bien portantes, qui veulent conserver leur santé intacte et ne pas l'altérer insensiblement par l'abus des boissons alcooliques, n'oublient pas que le Newfoundland Bitter est une liqueur agréable, saine, hygiénique et [illegible]

Le Newfoundland Bitter est exquis.

Le Bitter des Familles.

et les médecins qui commencent à en comprendre [illegible] le recommandent couramment.

[illegible] ... [illegible]

Newfoundland Bitter

et vous serez surpris de voir la rapidité avec laquelle cette liqueur aide à [illegible] ; c'est que le Newfoundland Bitter est un excitant [illegible] ... [illegible]

Quant aux propriétés toniques du Newfoundland Bitter, elles sont très énergiques, et il suffit d'en prendre pendant quinze jours pour que les personnes qui ont le cœur pauvre et les jambes [illegible] ... [illegible]

Dans les campagnes, où les

Fièvres sont endémiques

et où les affections typhoïdes des rivières, et de l'eau qui croupit dans les bois, font si beaucoup de ravages, [illegible] ... [illegible]

Dans les campagnes de la

Louisiane, du Texas et du Mississippi,

rien ne peut remplacer le Newfoundland Bitter [illegible] ... [illegible]

C'est le Bitter du Sud.

[illegible] ... [illegible]

M. JULES PARDOS, de la Nouvelle-Orléans, et MM. [illegible], MURRAY & CO., Mobile, [illegible] ... [illegible]

Nos agents ont l'ordre de faire un commerce dans des conditions aussi favorables que possible.

Les [illegible] Newfoundland une douzaine de bouteilles.

[illegible] DEXTER & SON, 49 & 51, [illegible] street, CINCINNATI, OHIO.
1er avril—1an

BRILLIANT DE BUCK.

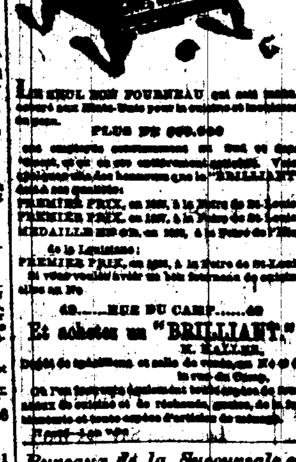

LE SEUL BON FOURNEAU qui soit fabriqué pour les Etats-Unis pour la cuisine et [illegible] du pays.

PLUS DE 600,000

ont employés maintenant au Sud et dans l'Ouest, qui en ont entièrement satisfaits. Voici quelques-uns des honneurs que le "BRILLIANT" doit à ses qualités :

PREMIER PRIX, en 1869, à la Foire de St.-Louis ;
PREMIER PRIX, en 1867, à la Foire de St.-Louis ;
MEDAILLE D'OR, en 1868, à la Foire de l'État de la Louisiane ;
PREMIER PRIX, en 1869, à la Foire de St.-Louis.

Si vous voulez avoir un bon fourneau de cuisine allez au No

49......RUE DU CAMP......49

Et achetez un "BRILLIANT."

H. MAYLER.

Dépôt de [illegible] et salle de vente au No 49 de la rue du Camp.

On peut se procurer également toute espèce de fourneaux de cuisine et de [illegible] ... [illegible]

Bureaux de la Succursale en Louisiane

DE LA COMPAGNIE

MOUND CITY

D'Assurance Mutuelle de la Vie,

A ST-LOUIS, MISSOURI.

Officiers :

JAMES B. EADS, Président.
A. M. BRITTON, Vice-Président.
W. DUBAY, Secrétaire.
G. H. HAYTON, Agent général.

SUCCURSALE DE LA LOUISIANE, [illegible] No 20 de la rue Carondelet, Nlle-Orléans.

OFFICIERS :

[illegible] ... [illegible]

[illegible] Cette Compagnie émet toutes espèces de polices d'Assurance sur la vie.

[illegible]—1an

[illegible] SOUTHERN SUGAR [illegible]

[illegible] ... [illegible]

A M. W. L. CUSHING.

Cher monsieur—J'ai acheté de vous, depuis quatre ans, pour mon ancienne maison de J. B. Mouton & Cie et ma nouvelle maison de A. A. Mouton, quarante machines à sucre de Louisville que [illegible] ... [illegible]

A. A. MOUTON.

[illegible] ... [illegible]

F. BEAUVAIS.

[illegible] ... [illegible]

J. DAVENPORT, ingénieur.

[illegible] ... [illegible]

PHIL. SWIFT.

[illegible] ... [illegible]

E. W. SANABAN.

Ayant conclu des arrangements pour un fort stock des moulins Louisville à monter à sucre, tous les ordres seront promptement remplis.

W. L. CUSHING, Au No 61 de la rue St.-Charles.

EAGLE SUGAR MILLS. (Moulins Eagle à sucre, à vapeur.)

Ces moulins à vapeur depuis tant ans : [illegible] ... [illegible]

W. L. CUSHING, Au No 61 de la rue St.-Charles.

GRANDS MOULINS A CANNES A SUCRE DE STRODMAN.

[illegible] ... [illegible]

W. L. CUSHING.

CHAUDIÈRES A SUCRE EN FER, DU TENNESSEE.

Il nous en arrive, en ce moment, un grand assortiment. Nous en avons constamment.

W. L. CUSHING, Au No 61 de la rue St-Charles.

EVAPORATEURS DU SUD, DE BEAUMONT-LIN.

Le nouvel évaporateur du Sud, [illegible] ... [illegible]

W. L. CUSHING, Au No 61 de la rue St.-Charles.

NOYES' EAGLE HORSE POWERS.

[illegible] ... [illegible]

W. L. CUSHING, Seul agent au Sud, Au No 61 de la rue St.-Charles.

PRESSES INGERSOLL & EAGLE, A COTON.

[illegible] ... [illegible]

W. L. CUSHING, Au No 61 de la rue St.-Charles.

PRESSES A COTON, TOURNANTE, DE BROOKS.

GRANDE RÉDUCTION DE PRIX.

Dépôt au No 61 de la rue St. Charles, Nlle-Orléans.
W. L. CUSHING, Seul agent.

La grande demande de presses Brooks à coton, pendant les dernières années, [illegible] ... [illegible]

Voici un certificat de [illegible] de coton et des planteurs recommandables de cette ville :

MOSES GREENWOOD & SON,
WARREN, CRAWFORD & CO.,
C. L. WALMSLEY & CO.,
IRBY, MCDANIEL & CO.,
FRANKLIN & KENNEDY,
CAMPBELL & STRONG,
CLAPP BROS & CO.,
R. F. GOLDAN & CO.,
R. L. WALKER,
VIOLETT, BLACK & CO.,
BLOCK BROTHERS,
WRIGHT, ALLEN & CO.,

Nouvelle-Orléans, Les novembre 1870.

A la dernière Foire de l'État du Texas, la Presse de Brooks a remporté le premier prix.

[illegible] ... [illegible]

MOULINS EAGLE A COTON

—Perfectionnés—

[illegible] ... [illegible]

W. L. CUSHING.

SHERMAN'S NEWELL COTTON SCREW (Vis Newell à Coton, de Sherman.)

[illegible] ... [illegible]

W. L. CUSHING, Au No 61 de la rue St-Charles.

MOULINS A GRU, DE STRAUB.

Ces moulins, si bien connus, sont en vente à l'Agence du Sud, No 61 de la rue St-Charles. [illegible]

W. L. CUSHING.

Dépôt de Machines du Sud,

—DE—

LANE & BODLEY.

L'Agence pour la vente, au Sud, des célèbres moulins à scie et machines de Lane & Bodley, de Cincinnati, est au No 61 de la rue St-Charles, Nouvelle-Orléans, sous la direction de W. L. CUSHING, qui en vendra au Sud aussi aux prix de manufacture. Ces machines coûtent beaucoup moins que les autres. La maison n'est viendra de premier ordre, qu'elle garantit.

Pour les circulaires, qui en donnent une description complète, s'adresser

W. L. CUSHING, Au No 61 de la rue St.-Charles, Nouvelle-Orléans.
1yj1—tf

ASSURANCE.

Avis Important.

LES PRIMES D'INCENDIE SUR LES MAISONS, MAGASINS ET ENTREPOTS DE LA NOUVELLE-ORLEANS étant, comparativement, BEAUCOUP PLUS ÉLEVÉES, comparativement, que les primes de rivière et de mer, les Compagnies suivantes feront dorénavant, dans le but d'égaliser les taux, une réduction de 25 p. 100 POUR CENT, ainsi qu'il est indiqué ci-après :

Avant de renouveler vos POLICES, COMPAREZ-LES A LA RÉDUCTION suivante sur les taux des MAISONS, des MAGASINS, des ENTREPOTS (et de leur contenu) de la VILLE.

SUR MAISONS.

[illegible] ... [illegible]

LES MEUBLES ET TOUS LES AUTRES CONTENUS DES MAISONS SONT AUX MÊMES CONDITIONS QUE LES MATIÈRES.

SUR MAGASINS ET ENTREPOTS—

[illegible] ... [illegible]

SUR FONDS DE MARCHANDISES EN MAGASINS BAS, [illegible] ... TUILES OU EN ARDOISES. [illegible]

[illegible] ... [illegible]

COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE DU CRESCENT, [illegible]
FACTORS AND TRADERS INSURANCE [illegible]
COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE [illegible] de la Nouvelle-Orléans, [illegible]
COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE [illegible]
COMPAGNIE D'ASSURANCE COMMERCIALE [illegible]
COMPAGNIE D'ASSURANCE ATLANTIC, No 9 de la rue du Camp.
20 août—6m

CHEMINS DE FER.

Bateaux à Vapeur.

CAIRO.

Compagnie du Chemin de Fer Central de l'Illinois.

Nouvelle-Orléans, Chicago et l'Illinois.

[illegible]

L'ILLINOIS CENTRAL RAILROAD et la BLUE LINE, par la voie de Caire, prendront du fret, de la Nouvelle-Orléans, sur des bateaux [illegible] ... heures du soir, pour Caire, Chicago et tous les points du Nord, de l'Est et de l'Ouest. [illegible]

Les prix fixés que les connaissements pour tout le trajet, de la Nouvelle-Orléans, se sont trouvés et signés qu'au Bureau général de cette Compagnie, No 26 de la rue Carondelet.

Les expéditeurs économisent les frais de chargement et de transfert à Caire ; leurs marchandises sont toujours couvertes et il n'y a pas de délai d'expédition.

JAMES T. TUCKER, Agent Général.
4 oct—1m—cot.lin.dt

Chemin de fer de la Nlle-Orléans, de Mobile et du Texas.

Changement d'heure de départ.

A PARTIR de MARDI, 10 octobre 1871, les convois de passagers partiront comme suit :

[illegible] ... [illegible]

Les passagers pour Donaldsonville s'embarqueront, tous les jours à 7.30 A. M., [illegible] ... [illegible]

Il y a journellement, des convois entre la Nlle-Orléans et Mobile. Le fret est reçu au pied de la rue Good, avant 6 heures du soir, et il est livré à Mobile le lendemain, de bonne heure. Les connaissements se signent pour tous les points du Nord, de l'Est et de l'Ouest.

Le bureau de billets est à l'angle des rues Camp et Commune.

Le bureau de fret est au pied de la rue Good.

G. W. R. BAYLEY, Surintendant Général.
[illegible]
W. D. BELL, Agent général de fret,
Agent pour les passages.
11 oct—tf

Chemin de fer Pontchartrain.

[illegible]

ARRANGEMENT D'HIVER.

[illegible] entre la ville et le Lac.—Pour le retour, le même jour.—Un convoi.

A partir de 10 octobre 1871, les convois de la ville partiront comme suit :

DU LAC.	DE LA VILLE.
6 heures du matin,	6 heures du matin.
8 "	[illegible]
9 "	[illegible]
11 "	[illegible]
1 " P. M.	1½ P. M.
3 "	3½ "
5 "	4½ "
[illegible]	[illegible]

Les Dimanches les convois partiront toutes les heures, en commençant à 6 heures et quart du matin.

[illegible] ... [illegible]

THOS. S. DIMITRY, Surintendant [illegible].
16 nov—tf

GRAND CHEMIN DE FER DE LA Louisiane et du Texas, de Morgan

[illegible] ... [illegible]

GEO. PANDELY.

[illegible] ... [illegible]

Voyageurs

ATTENTION!!

[illegible]

Le Grand Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Sud,

Et celui du Mississippi Central,

ONT leurs wagons de passagers et de bagages sur toute la longueur des voies, avec [illegible] ... [illegible]

[illegible] ... [illegible]

E. D. FROST, Surint. gén. du Ch. de fer N. O.
E. D. MORSE, Ag. gén., fret du Ch. N. O.
R. S. SEWALL, Surint. gén. du Ch. fer. Jackson.
E. R. CREEY, Ag. gén. fret Ch. du fer Jackson.
E. W. SCOTT, Ag. gén. pour les passagers.

Bureaux de la Compagnie Sun d'Assurance Mutuelle

DE LA NOUVELLE-ORLEANS,

Au No 61 de la rue du Camp.
Nlle-Orléans, 31 janvier 1871.

QUINZIÈME ÉTAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux règlements de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1870 :

Montant des primes pour l'année expirée le 31 décembre 1870, viz :

[illegible] ... [illegible]

Le tableau qui précède est une copie exacte de ses livres de la Compagnie.

THOMAS SLOO, Président.
Thos. Adams, Secrétaire.

État de la Louisiane—Paroisse d'Orléans, Ville de la Nlle-Orléans.

Assermenté et signé pardevant moi, ce 31 janvier 1871.

ANDREW HERO Jr.

[illegible] ... [illegible]

THOMAS SLOO, Président.
[illegible]

[illegible] ... [illegible]

Compagnie d'Assurance Mutuelle des MARCHANDS

DE LA NOUVELLE-ORLEANS,

No. 108 DE LA RUE DU CANAL.

DIX-SEPTIÈME ÉTAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux règlements de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires :

[illegible] ... [illegible]

Le tableau qui précède est une copie exacte des livres de la Compagnie.

P. FOURNEY, Président.
G. W. HOTT, Secrétaire.

ÉTAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans, Assermenté et signé pardevant moi, ce [illegible]

JOSEPH CUVELLIER, Notaire Public.

[illegible] ... [illegible]

Compagnie d'Assurance Mutuelle DE LA Nouvelle-Orléans,

Au coin des rues Canal et Camp.

ONZIÈME ÉTAT ANNUEL, 1870.

CONFORMÉMENT aux règlements de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires :

[illegible] ... [illegible]

Le tableau qui précède est une copie exacte des livres de la Compagnie.

E. W. Hutton, Secrétaire. F. TUYES, Président.

Assermenté et signé, ce 31 janvier 1871, pardevant moi.

JOHN MONTAMAT, Troisième Juge de Paix.

[illegible] ... [illegible]

GEO. URQUHART, [illegible]
[illegible]

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Louisiane.

Dix-septième État Annuel.

CONFORMÉMENT aux règlements de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires :

[illegible] ... [illegible]

Ce qui précède est une copie exacte des livres de la Compagnie.

CHAS. BRIGGS, Président.
J. P. ROUX, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nlle-Orléans.

[illegible]

P. CHAS. CUVELLIER, Notaire Public.

[illegible] ... [illegible]

CHAS. BRIGGS, Président.
ANT. CARRIERE, Vice-Président.
J. P. ROUX, Secrétaire.

[illegible] ... [illegible]

NEW ORLEANS DAILY BEE.

[illegible] & [illegible] Publishers,
[illegible] Chartres Street.

[illegible] OCTOBER [illegible]

RATES OF ADVERTISING.

[illegible] ... [illegible]

THE WEEKLY BEE

is published every Saturday morning. Subscription [illegible] per annum, in advance. Single copies, Ten Cents.

RATES OF ADVERTISING.

[illegible] ... [illegible]

The Cause and Cure of Consumption.

THE primary cause of Consumption is derangement of the digestive organs. This derangement produces deficient nutrition and assimilation. By assimilation I mean that process by which the nutriment of the food is converted into blood, and thence into the solids of the body. [illegible] ... [illegible]

The stomach, bowels, and liver are thus cleansed by the use of Schenck's Mandrake Pills; but there remains in the stomach an excess of acid, the organ is torpid and the appetite poor. In the bronchia the lining membrane is weak, and requiring strength and support. It is in a condition like this that Schenck's Seaweed Tonic proves to be the most valuable remedy ever discovered. [illegible] ... [illegible]

The essential thing to be done in curing Consumption is to get up a good appetite and a good digestion, so that the body will grow in flesh and get strong. [illegible] ... [illegible]

J. H. SCHENCK, M. D., Philadelphia.

E. J. HART & CO., [illegible] Tchoupitoulas, New Orleans, Wholesale Agents.
oct and jy

New Orleans Mutual Insurance Company.

CORNER CANAL AND CAMP STREETS.

Sixteenth Annual Statement, 1870.

In conformity with the requirements of the charter, the Company publish the following statement:

[illegible] ... [illegible]

The above statement is a true and correct transcript from the books of the Company.

F. TUYES, President.
E. W. HUTTON, Secretary.

Sworn to and subscribed this [illegible] day of [illegible] 1871, before me.

JOHN MONTAMAT, Third Justice of the Peace.

At a meeting of the Board of Directors, held this [illegible] day of January, 1871, it was resolved to declare the following dividend on the net earned participating premiums for the year ending on the 31st December, 1870, for which certificates will be issued on and after the 1st MONDAY of March next, viz:

[illegible] per cent. on Fire Premiums;
[illegible] per cent. on Marine Premiums;
[illegible] per cent. on River Premiums.

It was also resolved to pay 6 per cent. interest on all outstanding certificates of scrip, [illegible] ... [illegible]

Directors:

GEO. URQUHART, E. PAYRO,
J. ROCHEREAU, AUGUST FORSTALL,
G. W. HANCOCK, AUG. REICHARD,
J. B. BLANCHARD, E. MILTENBERGER,
A. ROTHSCHILD, E. F. SCHMIDT,
[illegible], F. TUYES.

ON MARRIAGE.

Happy Relief for Young Men from the effects of Errors and Abuses in early life. Manhood restored. Nervous debility cured. Impediments to Marriage removed. New method of treatment. New and remarkable remedies. Books and Circulars sent free, in sealed envelopes. Address, HOWARD ASSOCIATION, No. 2 S Ninth St., Philadelphia, Pa.

JUST PUBLISHED.

[illegible] ... [illegible]

MANHOOD.

[illegible] ... [illegible]

SPERMATORRHŒA, ABUSES OF THE NATURAL FUNCTIONS, TREATMENT AND CURE. [illegible] ... [illegible]

MARINE NEWS.

Office of the New Orleans Bee, SUNDAY, October 22, 1871.

CLEARED YESTERDAY.

Steamship George Washington, Gager, for New York. A Moulton
Steamship Clinton, Frahm, for Indianola and Galveston. C A Whitney & co
Steamship Tappahannock, Reed, for Charleston. Fairbanks & [illegible]
Bark Talia, (Sw) Barstan, for Cadiz. [illegible]
Schr Lizzie Webster (Br) Parsons, for [illegible] [illegible]

ARRIVED YESTERDAY

Steamship W G Hewes, Logwood, from Brashear, and Galveston, to C A Whitney & co—[illegible]
[illegible]
Ship Chas Davenport, Potter, from Liverpool, [illegible] to Lovell & Risley—Point.
Ship Nunquam Dormio, Cousins, from Newport, (Wales) Sept 12th, to master—Point.
Bark Mary A Way, Rutsell, 41 days from Rio de Janeiro, to J L Phipps & co—Point.
Bark [illegible], Ford, from Bordeaux Aug [illegible] to C Cavaroc & Son—2d district.
Bark Abbie N Franklin, Gray, 16 days from Philadelphia, to G A Fosdick & co—Point.
Schr Lizzie Lane, Webster, 7 days from Rockland, to E Pillsbury—2d district P T.

ARRIVALS AT NEW BASIN.

Schr La Belle, fm Madisonville—[illegible] feet lumber.
Schr St George, from Jordan River—[illegible] cords wood.
Schr Kosmora, fm Pearl River—[illegible] feet lumber.
Schr Sea Horse, fm Pascagoula—[illegible] ft lumber.
Schr Pauline, from Pensacola—[illegible] feet lumber.
Schr Surprise No 2, fm Tchefuncta—[illegible] bbls sand.

ARRIVALS AT OLD BASIN.

Schr Venus, fm Bay St Louis—[illegible] bbls charcoal.
Schr Marion, fm Bay St Louis—[illegible] feet lumber.
Schr Sea Gull, fm Pearl River—[illegible] ft lumber.
Schr Maud, fm Bonfouca—[illegible] cords wood [illegible]
Schr Martha D, fm Tchefuncta—[illegible] bricks.
Schr Mary Diana, fm Jordan River—[illegible] ft lumber.
Schr Perseverance, fm Tangipahoa—[illegible] bbls sand.

—STEAMBOATS—

Andy Johnson, Woods, from St Louis.
Gov Allen, Libano, from Fort Adams.
St. John, Greathouse, from Gros Tete & [illegible]
Thirteenth Era, Truslow, from Shreveport.
Salada, Keene, from Shreveport.

TOWBOAT REGISTER.

The towboat Republic, Lambert, from the Passes—Towed down and to sea schrs Island Belle, Race Horse and Angelina—brought up ship Ch[illegible] Davenport and bark Investigator.
The towboat Chamberlain, Williams, from the Passes—Towed down and to sea, [illegible] ship [illegible] —brought up ship Nunquam Dormio, bark Mary A Way and schr Lizzie Lane.

BELOW COMING UP.

Ship Roswell Sprague, Sparrow, from Boston, via Savannah, to G A Fosdick & co—
[illegible] Mary McKee, Sharp, 13 days from New York, to G A Fosdick & co—

BELOW—WAITING ORDERS.

Bark Southern, Kidder, 21 days from Tabasco, to G A Fosdick & co—

EXPORTS.

NEW YORK—Per steamship George Washington—[illegible] bales cotton [illegible] ... [illegible]
INDIANOLA VIA GALVESTON—Per steamship Clinton—For Indianola—[illegible] ... [illegible]
CHARLESTON—Per steamship Tappahannock—[illegible] ... [illegible]
CADIZ—Per bark Talia—35 bbls cotton seed oil [illegible] ... [illegible]
RUATAN AND CIENFUEGOS—Per schr Lizzie Webster—[illegible] ... [illegible]

IMPORTS.

MOBILE—Per steamer Laura—[illegible] ... [illegible]
BATH—Per ship Crescent City—[illegible] ... [illegible]
TOBASCO—Per schr. Ramon—[illegible] ... [illegible]
BONACCA—Per schr Mary E Nason—[illegible] ... [illegible]

RECEIPTS FROM THE INTERIOR.

PORT ADAMS—Per steamer Gov Allen—[illegible] ... [illegible]
GROSSE TETE & R—Per steamer St John—[illegible] ... [illegible]
SHREVEPORT—Per steamer Salada—[illegible] ... [illegible]
SHREVEPORT—Per steamer Thirteenth Era—[illegible] ... [illegible]

N. O. JACKSON & GREAT NORTHERN R. R.

October 21—[illegible] ... [illegible]

MORGAN'S LOUISIANA AND TEXAS R. R.

October 21—[illegible] ... [illegible]

N. ORLEANS, MOBILE AND TEXAS R. R.

October 21—[illegible] ... [illegible]

The Means of Escape.

The fall has many perils for the weak and feeble, and its sudden atmospheric changes are trying to the constitutions of even the robust. The chilling temperature of the nights, as compared with the almost summer warmth of the days, necessarily exercises an unfavorable influence on all who are exposed to it. Hence dysentery, diarrhea, intermittent fevers, bilious attacks, and derangements of all the secretions, are common at this season. The true way to escape them is to meet the causes with a protective and invigorating medicine. Hostetter's Stomach Bitters are designed for this exigency. This powerful vegetable specific relieves the system of all acrid humors, purifies the fluids, tones the secretory organs, promotes healthy evaporation through the pores, increases the activity of the digestive functions, cheers the spirits, and regulates the bowels. To do this is to make the whole body vigorous, and render it proof against the vicissitudes of temperature, and against malaria. A course of the great tonic and alterative is therefore in all cases advisable as a preventive at this season. If, on the other hand, the mischief is already done, and intermittent or remittent fever is actually present, or the liver, bowels, or stomach disordered, there is no medicine so certain to effect a quick and thorough cure as this harmless and agreeable preparation.

MEDICAL.

LOOK TO YOUR CHILDREN.

The Great Soothing Remedy.

MRS. WHITCOMB'S SYRUP.

Cures Colic and Griping in the Bowels, and facilitates the process of Teething. [illegible] ... [illegible] Good for Children of all ages.

It is the Great Infants' and Children's Soothing Remedy in all disorders brought on by Teething or any other cause.

Prepared by the GRAFTON MEDICINE CO., St. Louis, Mo.

Sold by Druggists and Dealers in Medicines everywhere.

LIST OF VESSELS

OCTOBER 22, 1871.

Cleared and Sailed for New Orleans.

NEW YORK.

Steamship [illegible], Baker .... sld Oct 14
Steamship United States, Brown .... sld Oct 14
Bark Fleetwing, Davis .... [illegible]
Brig Lizzie M Merrill, Cain .... sld Oct 14
Schr W H Jones, Lewis .... sld Oct 6

BOSTON.

Bark B A Allen, Tarr .... sld Oct 16
Bark G E Bills, Perry .... sld Oct 18

BALTIMORE.

Steamship Maryland .... sld Oct 16

BANGOR, ME.

Schr Lizzie Mills, Armstrong .... sld Oct 4
Schr [illegible], Westward .... sld Oct 4

LIVERPOOL.

Steamship St Louis, Smith .... sld Oct 14
Ship Rosalie, Cunningham .... ldg Sept 25
Ship Pasha, Dakin .... [illegible]
Ship Loring, Harding .... ldg Sept 30
Ship Montebello, Kelly .... sld Oct 4
Ship Alice, Anderson .... sld Oct 4
Ship Preston, Doanes .... sld Oct 4
Ship Frigo, Crawford .... sld Oct 4
Ship Waverly, Griffiths .... sld Sept 28
Ship Henry, Pray .... ldg Sept 21
Ship Florence Chilton, Atkinson .... sld Sept 24
Ship Josephine Chilton, Chilton .... [illegible]
Ship Advance, Morrison .... [illegible]
Ship Clara, Pernald .... sld Sept 12
Ship [illegible], Armstrong .... sld Sept 14
Ship P J Southard, Bishop .... sld Sept 14
Ship Pocahontas, Smith .... sld Sept 15
Ship New Lampedo, Sims .... ldg Sept 20
Ship Palmyra, Martin .... sld Sept 30
Ship Alaria, Watson .... sld Sept 20
Ship Abbotsford, Cooper .... [illegible]
Ship Northampton, Nichols .... sld Sept 23
Ship [illegible], Smith .... [illegible]
Ship Roberts, Graves .... sld Aug 21
Ship John Parker, Sharpless .... sld Aug 28
Bark Pataena, Nichols .... sld Sept 14
Bark Maggie, Lindsay .... sld Sept 14
Bark Florence Chapman, Jones .... sld Aug 28
Schr Mina, Bynum .... sld Aug 23

LONDON.

Ship S Vaughan, Marstens .... sld Sept 10
Ship [illegible], Brown .... sld Sept 21
Ship Irwell, McDonald .... sld Sept 21
Ship Thos Harward, Baker .... sld Sept 21
Ship Hampton, Atkins .... sld Sept 26

BRISTOL, ENG

Ship J A Thompson, Thompson .... ldg Sept 22
Ship North Star, Owen .... ldg Sept 23
Ship [illegible], Sawyer .... sld Sept 20
Ship [illegible], Doyle .... sld Sept 23
Bark Albert Dyer, Baker .... ldg Sept 19

CARDIFF.

Ship Ida Lilly, Otis .... sld Sept 20
Ship Martin C Day, Chase .... sld Sept 20
Ship Castine, Wilson .... sld Sept 1
Ship Freeman Clark, Barstow .... sld Sept 5
Ship Lydia Skolfield, Melcher .... ldg Sept 11
Ship Mary Warren, Lowe .... ldg Sept 16

NEWPORT, WALES.

Ship W H Jenkins, Scully .... sld Oct 3
Ship Wild Hunter, Horton .... sld Sept 19
Bark Avondale, Evans .... sld Aug 26

SHIELDS.

Ship George Strickland, Strickland .... sld Sept 26

ARDROSSAN.

Bark Geo Peabody, [illegible] .... sld Sept 26

HARTLEPOOL.

Ship Elizabeth Yeo, Scott .... sld Aug 21
Ship Stoneton, Cheney .... sld Sept 18

MIDDLESBOROUGH.

Bark Savannah, Knowlton .... sld Sept 15

BREMEN.

Ship Constantia, Hollenbeck .... sld Aug 26
Ship Bently, Woodside .... sld Aug 29

BREMERHAVEN.

Ship Ohland, Meyers .... sld Sept 24

HAMBURG.

Ship Moses Munsch, Urin .... sld Sept 15

ANTWERP

Ship Joe Montgomery, Perkins .... sld Sept 14

HAVRE.

Ship Francis P Sage, Crosby .... sld Sept 11

BORDEAUX.

Ship Formosa, Chapman .... sld Sept 16
Bark Rosy Severe, Pedderson .... ldg Sept 15
Bark Nosalda, Masden .... sld Aug 30
Brig Union, Cutler .... sld Sept 12

MARSEILLES.

Bark Nisbon, Romano .... ldg Sept 25
Bark Marlpon, Dunn .... sld Sept 9

CETTE.

Bark Nen Canoe .... sld Aug 11

GENOA.

Bark Enerato, Revecto .... sld Aug 21
Bark Pasqual, Pascaloggia .... sld Aug 4
Brig L M Merritt, Eaton .... July 4

MONTEVIDEO.

Bark Lady Elena, Bruce .... sld Aug 12

RIO DE JANEIRO.

Ship Aaron Valley .... ldg Sept 11
Brig Victoria, Dewey .... sld Sept 11

Louisiana Mutual Insurance Company.

Seventeenth Annual Statement.

In conformity with the requirements of their Charter, the Company publish the following statement :

Total premiums for the year ending 30th February, 1871 .... $[illegible]

Viz: Fire Premiums	$287,780 38
Marine	185,488 78
River	65,672 79

Unearned and Return Premiums [illegible] .... [illegible]

Net Premiums .... [illegible]

Fire Losses	229,770 38
Marine Losses	188,789 99
River Losses	31,699 39

[illegible]

Taxes 15,566 87
Expenses, Profit and Loss, Re-[illegible] 37,300 85

[illegible]

Net Profits .... [illegible]

The Company have the following Assets valued at the lowest cash market value.

[illegible] ... [illegible]

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the company.

CHAS. BRIGGS, President.
J. P. ROUX, Secretary.

STATE OF LOUISIANA, Parish of Orleans, City of New Orleans. Sworn to and subscribed before me this 21st day of March, 1871.

P. CHAS. CUVELLIER, Notary Public.

Six per cent. interest on the outstanding certificates of scrip will be paid to the holders thereof or their legal representatives on and after Monday, 6th of May next.

CHAS. BRIGGS, President.
ANT. CARRIERE, Vice President.
J. P. ROUX, Secretary.

Board of Trustees elected on 21st February 1871.

Chas. Briggs,	Chas. Lafitte,
Ant. Carriere,	John S. Walton,
Geo. A. Fosdick,	Geo. Foster,
R. Bungler,	Rudolph Sieg,
P. Anglade,	M. F. Given,
A. Pretzfelder,	W. C. Black,
Geo. W. Dunbar,	Theo. H. Hunt,
R. P. Stockmeyer,	Chs. Hendolt,
Geo. W. Rhymes,	D. Jamison,
A. Montgomery,	R. G. Howard
Henry J. Vote,	Felix Lorne,
E. Marquese,	Aug. Rohn,
Chas. Weinberg,	G. D. Fisher,
A. Lafourri,	Fr. Shreder,
Frank Williams,	O. Prettpfish,
Theodore Ryman,	Richard Nugent

[illegible] M. [illegible]

Merchants' Mutual Insurance COMPANY OF NEW ORLEANS, 106 CANAL STREET.

SEVENTEENTH ANNUAL STATEMENT.

In conformity with the requirements of their Charter, the Company publish the following STATEMENT :

Premiums received during the year ending May 31, 1871, including unearned premiums of the previous year :

[illegible] ... [illegible]

The above statement is a just, true and correct transcript from books of the company.

PAUL FOURCHY, President.
G. W. HOTT, Secretary.

STATE OF LOUISIANA, Parish of Orleans, City of New Orleans. Sworn to and subscribed before me, [illegible] of June 1871.

JOSEPH CUVILLIER, Notary Public.

At a meeting of the Board of Directors, held on the [illegible] day of June, 1871, it was resolved to declare a Dividend of THIRTY PER CENT on the net earned participating premiums for the year ending 31st May, 1871, for which certificates will be issued on and after the [illegible] of August next. [illegible] ... [illegible]

DIRECTORS.

P. Fourchy,	E. Rogers
F. Macheard,	T. Puig,
J. F. Gauché,	[illegible]
R. B. Bell,	Jos. Hay,
B. A. Chéneau,	Chas. Tache
	J. J. Fernandez

Armstrong's Foundry and Boiler Manufactory,

CORNER STANDARD AND FRONT STREETS, (Late New Levee Street.)

W. & J. J. ARMSTRONG, MANAGERS.

—MANUFACTURERS OF—

STEAM ENGINES, SUGAR MILLS, DRAINING MACHINES, SAW MILLS, &c. Sheet and Cylinder Boilers of all kinds. Iron Columns and Fronts of Buildings, [illegible] Iron and Castings OF EVERY DESCRIPTION.

M. ELIE,

No. [illegible] ROYAL STREET,

HAS always on hand, a large assortment of PIANOS [illegible] ... [illegible]